

UTILISEZ LES e-CESU



Pourquoi utiliser les e-CESU

- ➔ **C'est pratique, facile et rapide**
 - Commande et paiement accessibles **24h/24 et 7j/7**.
 - Simple et précis, vous réglez votre facture au centime près.
- ➔ **C'est écologique, économique et sécurisé**
 - Plus de papier, pas de manipulations.
 - Pas de pertes, vols ou détériorations des chèques.

Je veux régler l'inscription de mes enfants avec des e-CESU, comment faire ?

- 1** Rendez-vous sur le site de votre fournisseur de CESU préfinancés (ex : site de votre employeur, de votre CE, d'une association à laquelle vous adhérez et auprès de qui vous avez la possibilité de commander des e-CESU.
- 2** Depuis votre compte personnel sur ce site, commandez vos e-CESU.
- 3** Le montant de vos e-CESU commandés apparaîtra dans votre compte personnel, sur le site de votre fournisseur.
- 4** Vous pourrez ensuite, depuis ce site, régler directement votre facture de crèche ou d'accueil de loisirs à tout moment, en utilisant le numéro NAN de la communauté de communes : **0531792*0**

